



Droit de visite pour notre fille

Par **lanne65**, le **21/01/2010** à **20:19**

Bonjour, rnde depuis bientôt un mois nous n'avons pas vu notre fille qui est en famille d'accueil, sous prétexte quelle n'était pas bien psychologiquement. Nous avons eu de ces nouvelles par le biais de l'assistante sociale vendredi dernier alors que le droit de visite est le samedi pour nous dire qu'elle ne viendrait pas. Il s'avère que cette semaine nous n'avons pas été contacté par l'assistante sociale qui est en rtt demain en nous laissant dans l'expectative complete. Que doit on faire pour arreter ces incompetences? ON NOUS PREND POUR DES IMBECILES

Par **chris_idv**, le **21/01/2010** à **22:51**

Bonjour, rnrnContactez votre avocat afin qu'il saisisse le juge aux affaires familiales. rnrnSalutations,

Par **Marion2**, le **21/01/2010** à **23:14**

Bonsoir, rnrnJe trouve que le fait de parler d'incompétence au sujet des services sociaux est assez malvenu. rnrnVotre fille a été placée en famille d'accueil, c'est donc qu'il y avait des problèmes au sein de votre famille... rnrnOù se situe donc l'incompétence ? ou plutôt, de quel côté se situe l'incompétence ??? rnrnEffectivement, vous pouvez saisir le JAF.... mais à vos risques et périls... rnrnCordialement.